

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamers, vendredi 13 octobre

Pose de la première pierre du collège du Mamers pour la construction d'un collège neuf



La construction du collège neuf Alexandre Mauboussin de Mamers, compris dans une cité scolaire, a démarré en même temps que des bâtiments administratifs mutualisés et logements de fonction. 21 M€ sont nécessaires à cette restructuration dont 17 M€ financés par le Département de la Sarthe et 4 M€ par la Région Pays de la Loire.

Le collège Alexandre Mauboussin de Mamers est compris dans une cité scolaire comprenant un lycée. Ainsi pour la reconstruction de l'ensemble « collège, bâtiment administratif commun et logements de fonction », le Département et la Région ont signé une convention qui fixe la participation des deux collectivités, et transfère la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restructuration au Département.

Le périmètre de l'opération

4 500 m² de surface utile soit 6 500 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON),

2 500 m² de cour de récréation

Préau de 400 m² et plus de 7000 m² d'espaces extérieurs seront réaménagés.

3 phases de travaux en site occupé

1/ Mise en place d'un collège modulaire : enseignement et Administration – **3^{ème} trimestre 2015**

2/ Démolition des bâtiments existants : 3 000m² - **1^{er} semestre 2016** (sauf administration du Lycée)

3/ Reconstruction du collège constitué de 2 bâtiments (le collège et le bâtiment gestion commun) – **3^{ème} trimestre 2017 – 2^{ème} trimestre 2019**

Les locaux provisoires (classes modulaires):

Dans un délai restreint de 4 mois, 1600 m² de classes modulaires ont été livrées équipées pour la rentrée scolaire 2015/16. Cette opération tiroir a permis de démolir le collège existant pendant la phase des études du futur établissement, ce qui a permis un gain de temps de 3 à 4 mois.

Par ailleurs, La Région a mis à disposition 300 m² de locaux pour les enseignants et la vie scolaire.

Le projet du collège financé par le Département

Le collège est un bâtiment compact de 2 étages répartissant ainsi l'ensemble des locaux exigés sur 4 niveaux. Il est implanté au Sud Est de la cité scolaire.

L'entrée principale se fait par la Rue Jean Jaurès où les élèves accèdent au collège au niveau RDC bas depuis un parvis.

Le RDC haut regroupe le Pôle technique : 4 salles de sciences, 2 salles de technologie, 2 salles d'études et la vie scolaire avec vue directe sur la cour de récréation de 2 500 m², du préau de 400m² et des sanitaires élèves.

L'accès au restaurant scolaire se fait directement à partir de la cour de récréation.

Les salles banalisées, la salle de musique, la salle arts plastiques et les salles d'enseignement de la SEGPA sont situées au R+1 et R+2

Le Département assure l'intégralité du financement de la reconstruction du collège.



Le bâtiment commun et les logements financés par le Département et la Région

Le bâtiment avec un étage abritera les administrations du collège et du lycée. Il accueillera le pôle enseignants et le pôle santé. L'étage sera dédié à la gestion et à l'administration commune.

Le Département partage avec la Région le financement du Bâtiment commun et deux logements de fonction (1 de type 4 et 1 de type 5)

Des choix architecturaux : volumes simples, couleurs naturelles, loggias, toitures végétalisées

Pour répondre aux exigences techniques et environnementales, les concepteurs ont privilégiés une architecture **aux volumes simples, lumineux, parallélépipèdes creusés de larges loggias aux niveaux de l'enseignement général**. Le mur manteau des façades composé d'une structure bois et d'un remplissage par blocs de paille est recouvert d'un bardage composé de cassettes métalliques en alliage spécial de cuivre et de zinc, d'une **couleur évoquant la pierre** et les **enduits locaux** choisie dans la chromatique du site.

Les encadrements de fenêtre et les châssis mixtes bois –alu laqué blanc utiliseront du **bois certifiés PEFC** ou équivalent (label dont le but est de promouvoir la gestion durable de la forêt).

La végétalisation des toitures terrasses des 2 bâtiments améliore les caractéristiques thermiques, l'esthétique, l'acoustique et assure une plus grande durabilité de l'étanchéité.

Calendrier prévisionnel des travaux

La période de préparation des travaux d'une durée de 2 mois a débuté le **02 mai 2017**.

Les travaux de Voirie, réseaux divers et de dévoiement des réseaux ont été réalisés en **juillet/août 2017**.

Livraison prévisionnelle du bâtiment administration : juillet 2018 – prise de possession fin août 2018

Livraison prévisionnelle du collège : fin janvier 2019 – prise de possession après les vacances de février 2019 (le temps d'aménager les locaux)

Livraison prévisionnelle des logements / finition des abords : 01 avril 2019 – prise de possession à partir de juin 2019

Le financement

Le financement de l'opération s'élève à **21 M€ dont 17 M€ € à la charge du Département** et 4 M€ de la Région pour le financement du bâtiment commun et de 3 logements de type 4.